



Vente voiture et controle technique

Par **oli69000**, le **06/03/2015** à **09:09**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture dans un garage avec un contrôle technique vierge.

après deux mois d'utilisation, le véhicule m'a paru bizarre.

J'ai fait passé un autre contrôle technique. Il s'est avéré qu'il a plein de défauts et une usure excessive.

La personne du deuxième contrôle technique me confirme qu'il est impossible de ne pas voir ces défauts au 1er contrôle technique.

Le vendeur ne rien entendre.

Pouvez vous m'aider dans les démarches à effectuer.

Cordialement et merci d'avance

Par **Visiteur**, le **06/03/2015** à **14:01**

Bonjour,

dans un garage; donc un professionnel ? il a une garantie légale je crois ? Sinon arrêtez toute demande orale ! vous allez perdre du temps et vous agacez pour rien ! une bonne LRAR avec copie des CT en lui demandant d'annuler la vente tout simplement... il reprend la voiture, vous rend votre argent et vous allez voir ailleurs. Sinon en justice ! Mais ne soyez pas pressé !